

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 93 (1967)
Heft: 15

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les 15 jours

ORGANE OFFICIEL

de la Société suisse des ingénieurs et des architectes
de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes (SVIA)
de la Section genevoise de la SIA
de l'Association des anciens élèves de l'EPUL (Ecole polytechnique
de l'Université de Lausanne)
et des Groupes romands des anciens élèves de l'EPF (Ecole poly-
technique fédérale de Zurich)

COMITÉ DE PATRONAGE

Président: E. Martin, arch. à Genève
Vice-président: E. d'Okolski, arch. à Lausanne
Secrétaire: S. Rieben, ing. à Genève

Membres:

Fribourg: H. Gicot, ing.; M. Waeber, arch.
Genève: G. Bovet, ing.; Cl. Grosgrin, arch.; J.-C. Ott, ing.
Neuchâtel: J. Béguin, arch.; R. Guye, ing.
Valais: G. de Kalbermatten, ing.; D. Burgener, arch.
Vaud: A. Chevalley, ing.; A. Gardel, ing.;
M. Renaud, ing.; J.-P. Vouga, arch.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

de la Société anonyme du « Bulletin technique »
Président: D. Bonnard, ing.
Membres: Ed. Bourquin, ing.; G. Bovet, ing.; M. Bridel; M. Cosan-
dey, ing.; J. Favre, arch.; A. Rivoire, arch.; J.-P. Stucky,
ing.
Adresse: Avenue de la Gare 10, 1000 Lausanne

RÉDACTION

D. Bonnard, E. Schnitzler, S. Rieben, ingénieurs; M. Bevilacqua,
architecte
Rédaction et Editions de la S.A. du « Bulletin technique »
Tirés à part, renseignements
Avenue de Cour 27, 1000 Lausanne

ABONNEMENTS

1 an	Suisse Fr. 40.—	Etranger Fr. 44.—
Sociétaires	» » 33.—	
Prix du numéro	» » 2.—	» » 2.50

Chèques postaux: « Bulletin technique de la Suisse romande »,
N° 10 - 5775, Lausanne

Adresser toutes communications concernant abonnement, vente au
numéro, changement d'adresse, expédition, etc., à: Imprimerie
La Concorde, Terreaux 29, 1000 Lausanne

ANNONCES

Tarif des annonces:
1/1 page Fr. 423.—
1/2 » » 220.—
1/4 » » 112.—
1/8 » » 57.—



Adresse: Annonces Suisses S.A.
Place Bel-Air 2. Tél. (021) 22 33 26, 1000 Lausanne et succursales

SOMMAIRE

Le centre de distribution « La Placette », à Bussigny, VD; architectes: MM. E. Musy et P. Vallotton, Lausanne,
S. Roubakine, collaborateur.

La structure préfabriquée, par G. Roubakine et C.-L. Monod, ingénieurs.

Les congrès. — Divers. — Bibliographie. — Carnet des concours.

Documentation générale. — Informations diverses.

LE CENTRE DE DISTRIBUTION « LA PLACETTE » À BUSSIGNY/VD

Architectes: MM. E. Musy et P. Vallotton, Lausanne, S. Roubakine, collaborateur

Ingénieurs: MM. G. Roubakine et Cl. Monod

Introduction

Il s'agit ici d'un entrepôt et centre de distribution pour la chaîne des Grands magasins et Super-marchés de « La Placette ». La fonction principale est de centraliser l'arrivée des marchandises en gros et, à partir de là, réassortir les rayons des magasins de Lausanne, Morges, Rolle, Yverdon, et pour ce qui concerne l'alimentation, le futur super-marché à Genève, actuellement en construction.

Situation

Le terrain choisi par le maître de l'ouvrage se situe dans la zone industrielle de Bussigny, en bordure de la route cantonale, qui donne un accès direct à l'autoroute Lausanne-Genève à la jonction de Crissier.

Le terrain est d'autre part adjacent à une branche de la voie industrielle CFF qui dessert différents entrepôts et industries de la région, et qui est en relation assez directe avec la gare de triage de Denges.

Programme, organisation

Le complexe est organisé en deux secteurs:

- 1) *Le secteur général*, qui comprend les articles dits « de ménage », habillement, sports, meubles, etc., tout ce que l'on peut trouver dans un grand magasin (quelques centaines de milliers d'articles différents).
- 2) *Le secteur alimentaire*, divisé encore en une partie dite « épicerie » et une partie aliments périssables (chambres froides).

Le maître de l'ouvrage a exigé une indépendance totale entre les deux secteurs.

La réception des marchandises s'effectue par chemin de fer ou par camions, en proportion variable, et ceci pour les deux secteurs.

La distribution aux points de vente se fait par camionnettes ou camions.